

	Réf : QHSE-ALL-DOC- CO2Ladder	Edition : 1 du 09.07.2026
	ECHELLE PERFORMANCE CO₂ – PLAN D’ACTION ENERGIE ET CO₂	Page 1 sur 4

Plan d’action énergie et CO₂

Notre ambition

Tradecowall et ses filiales s’engagent dans une démarche de réduction continue de leur empreinte carbone. Cette démarche s’inscrit dans le cadre de l’Échelle de Performance CO₂ et vise à intégrer les enjeux climatiques dans les décisions opérationnelles, techniques et stratégiques du groupe.

Notre objectif est de réduire progressivement l’intensité carbone de nos activités tout en maintenant la qualité de nos services et notre contribution à l’économie circulaire.

Nos objectifs

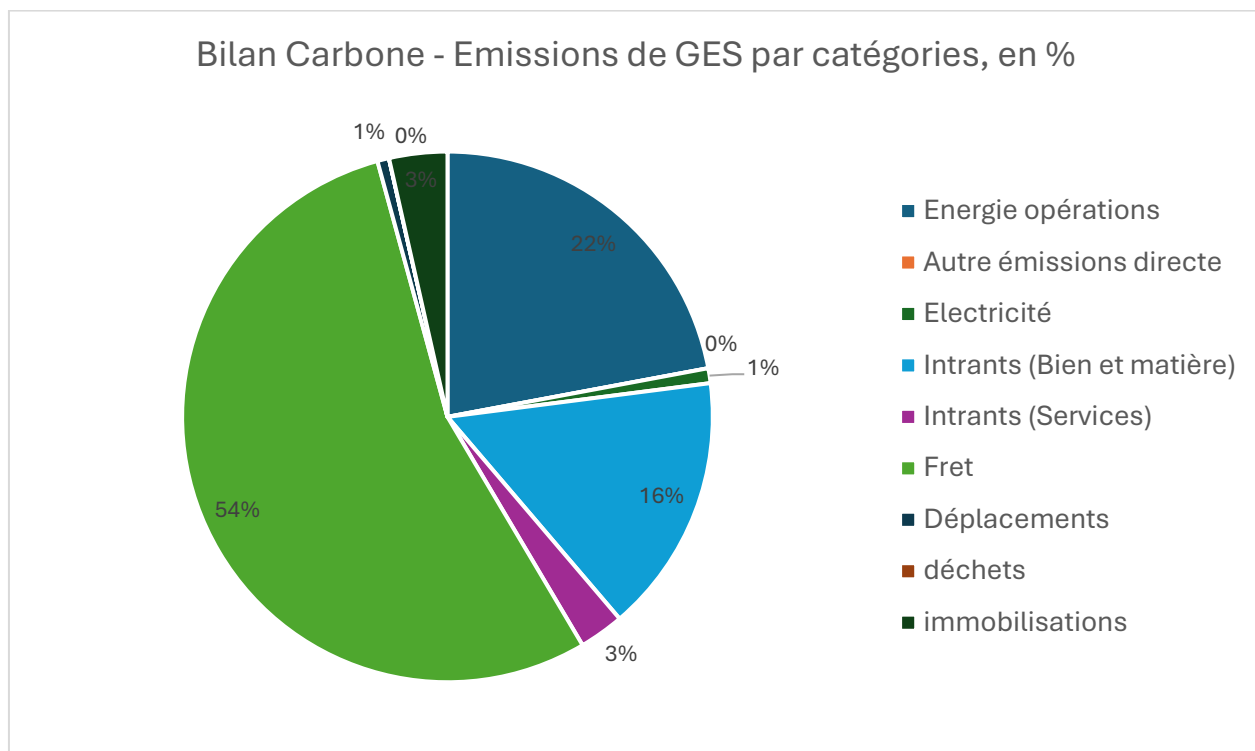
Le groupe s’est fixé comme objectif de réduire son intensité carbone, exprimée en kgCO₂e par tonne traitée, en agissant prioritairement sur les postes les plus émetteurs identifiés lors de son bilan carbone.

Cette trajectoire repose sur une amélioration continue de nos performances énergétiques, logistiques et opérationnelles.

Notre deuxième bilan carbone réalisé en 2025 fait ressortir les trois même sources principales d’émissions de CO₂ qu’en 2024.

- 1) Le fret, ou les émissions liées au transport des déchets et produits liées à notre activité (Scope3)
- 2) Les intrants, soit principalement la chaux et le ciment (scope 3)
- 3) L’énergie utilisées pour nos opérations, principalement le mazout utilisé pas nos différentes machines opérationnelles (Scope 1)

Les différentes catégories sont reprises dans le graphique ci-contre.



L'ensemble des émissions du groupe s'élèvent à 9.312 t de CO₂e.

Etant donné qu'au niveau du groupe, un total de 1.227.591 tonnes de déchets inertes sont entrées au sein du périmètre du groupe, cela nous permet de déterminer que l'intensité des émissions en 2025 était de 7,59 kg CO₂e/tonne entrante.

Axe 1 – Optimisation du transport et de la logistique

Le transport représente une part importante de notre empreinte carbone.

Nos actions visent notamment à :

- optimiser les distances parcourues ;
- améliorer les taux de chargement des véhicules ;
- réduire les trajets à vide ;
- mutualiser les transports entre sites et activités ;
- développer les capacités de stockage permettant une meilleure massification des flux ;
- étudier le recours à des modes de transport alternatifs tels que le rail ou le transport fluvial.

	Réf : QHSE-ALL-DOC- CO2Ladder	Edition : 1 du 09.07.2026
	ECHELLE PERFORMANCE CO₂ – PLAN D’ACTION ENERGIE ET CO₂	Page 3 sur 4

Axe 2 – Réduction de l’impact des intrants

Nous travaillons à réduire l’empreinte carbone des matériaux et consommables utilisés dans nos activités.

Cela passe notamment par :

- l’identification de fournisseurs proposant des produits à plus faible empreinte carbone ;
- l’utilisation de déclarations environnementales de produits (EPD) ;
- l’optimisation des recettes et dosages ;
- l’intégration progressive de critères environnementaux dans les achats et les relations fournisseurs.

Axe 3 – Performance énergétique des sites et équipements

Nous poursuivons l’amélioration de l’efficacité énergétique de nos installations et équipements.

Les actions engagées concernent notamment :

- la réduction des consommations de carburant des engins ;
- la sensibilisation à l’éco-conduite ;
- l’optimisation énergétique des installations fixes ;
- le développement de l’autoconsommation photovoltaïque ;
- l’étude de nouvelles solutions de production d’énergie renouvelable.

Axe 4 – Mobilité, gouvernance et qualité des données

Une gestion efficace du carbone repose sur des données fiables et une implication de l’ensemble de l’organisation.

Nous poursuivons ainsi :

- l’amélioration de la qualité des données environnementales ;
- le développement d’outils de suivi et de pilotage ;
- la sensibilisation du personnel ;
- l’intégration des enjeux climatiques dans la gouvernance du groupe ;
- la réduction des émissions liées aux déplacements professionnels et domicile-travail.

	Réf : QHSE-ALL-DOC- CO2Ladder	Edition : 1 du 09.07.2026
	ECHELLE PERFORMANCE CO₂ – PLAN D’ACTION ENERGIE ET CO₂	Page 4 sur 4

Engagement sectoriel et amélioration continue

Le groupe participe activement à la dynamique portée par l'Échelle de Performance CO₂ et suit les recommandations sectorielles applicables à ses activités.

Chaque année, les résultats obtenus sont évalués afin d'adapter les priorités et d'identifier de nouvelles opportunités de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Cette démarche s'inscrit dans une logique d'amélioration continue et de transparence vis-à-vis de nos collaborateurs, clients, partenaires et parties prenantes.